



## **Recrutement d'un chargé(e) d'enseignement vacataire en langue allemande à Clermont Auvergne INP**

Clermont Auvergne INP occupe une place de premier plan dans la communauté scientifique et industrielle. Clermont Auvergne INP regroupe les 3 écoles d'ingénieurs clermontoises (ISIMA, SIGMA Clermont et Polytech Clermont) et propose une offre de formation scientifique et technique de haut niveau adossée à une recherche d'excellence et à une forte capacité à produire et à transférer l'innovation.

Clermont-Auvergne INP recrute pour la rentrée 2024 **un/des enseignants d'allemand** pour assurer des cours (TD) en 2<sup>ème</sup> année de cycle ingénieur à Sigma-Clermont, sur le créneau suivant :

- le vendredi de 10h15 à 12h15 (de septembre à mai)

Sont également à pourvoir des TP de 3<sup>ème</sup> année (une semaine sur deux, d'octobre à février) :

- 1 groupe le mercredi après-midi de 13h30 à 15h30
- 1 groupe le mercredi après-midi de 15h45 à 17h45.

Le contenu des cours est orienté sur la langue courante et quotidienne, sur la réactivation des acquis du secondaire ainsi que sur quelques expressions professionnelles.

Il est demandé une évaluation de type contrôle continu + un examen terminal d'une heure (pour les TD).

Un programme-cadre est proposé, et le/les enseignants recrutés seront accueillis et encadrés par les autres membres permanents de l'équipe.

Une expérience de l'enseignement est requise, ainsi que de bonnes connaissances linguistiques et culturelles des pays de la langue cible, associées à un bon niveau de français pour les locuteurs natifs.

**/!\** : Le recrutement des chargés d'enseignement vacataires est encadré par le texte du décret n°87-889 du 29 octobre 1987 relatif aux conditions de recrutement et d'emploi dans l'enseignement supérieur public.

Tous les enseignants de l'enseignement secondaire (public ou privé) peuvent être recrutés, qu'ils soient titulaires ou contractuels, sous réserve d'effectuer un minimum de 300 heures d'enseignement.

Les salariés du secteur privé doivent justifier de 900 heures au titre de leur emploi principal.

Les auto-entrepreneurs doivent avoir ce statut depuis au moins 3 ans.

Taux horaires 43.50€/heure équivalent TD

### **POUR POSTULER :**

Veuillez faire parvenir un **CV et une lettre de motivation au plus tard le 19 juillet 2024** à l'attention de Mme La Directrice Générale de Clermont Auvergne INP par mail à cette adresse :

[recrutements@clermont-auvergne-inp.fr](mailto:recrutements@clermont-auvergne-inp.fr).

Contact enseignement : Caroline BESSE, Responsable du Pôle International : [Caroline.besse@sigma-clermont.fr](mailto:Caroline.besse@sigma-clermont.fr)